

Quand utiliser cette liste : **Étape de mise en service**

À l'étape de mise en service, on s'assure que les tâches sont évaluées et terminées et que divers éléments fonctionnels et mécaniques sont validés avant l'occupation des lieux. À titre de membre de l'équipe opérationnelle, servez-vous de cette liste de contrôle pour vous assurer que toutes les tâches sont terminées et que tous les éléments sont opérationnels avant l'occupation ainsi que pour cerner les mesures correctives nécessaires.

DATE : _____

AIRE/UNITÉ : _____

REPLIE PAR : _____

		Oui	Non	S.o.	Commentaires
AVANT L'OCCUPATION DES LIEUX	Équilibrage d'air, chauffage, ventilation et climatisation (CVC)				
	<i>Consultez le document : CAN/CSA-Z317.2-F10 Systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air dans les établissements de santé : exigences particulières</i>				
	**Systèmes d'équilibrage d'air. Testés au besoin pour confirmer que la circulation d'air est conforme aux spécifications du bâtiment/de la salle				
	**Pression d'air relative pour toutes les aires de soins aux patients. Vérification des preuves documentées				
	Tous les filtres à haute efficacité : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vérification de leur fonctionnement ▪ Vérification de la présence de manomètres ▪ Établissement des calendriers de nettoyage/changement 				
	Emplacement des prises et sorties d'air. Conformément aux normes CSA				
	Prises d'air. Séparées des sources de contamination				<i>c.-à-d. les ventilateurs d'extraction, les cheminées des chaudières ou des incinérateurs sont séparées d'au moins 25 pieds à l'horizontale</i>
L'installation de plomberie					
<i>Consultez les documents CAN/CSA Z317.1 – Special Requirements for Plumbing Installations in Health Care Facilities et CAN/CSA Z8000-F11 Établissements de santé canadiens</i>					
Conception des éviers. Conforme aux paramètres des éviers					

Liste de contrôle de CREA : Mise en service

	Oui	Non	S.o.	Commentaires
réservés au lavage des mains stipulés dans les normes CSA				
Toute la robinetterie. Ouverture simultanée de tous les robinets afin de vérifier l'efficacité des drains				<i>Pour s'assurer que les drains peuvent suffire à la demande sans refouler</i>
Approvisionnement en eau. Désinfecté avant son utilisation				
Dispositifs antirefoulement. Installés sur toutes les sorties d'eau pour prévenir les refoulements d'eau				<i>Conformément aux documents de la série CAN/CSA-B64</i>
Plans de circulation pour les patients, les visiteurs, le personnel, les fournitures, l'équipement, le linge et les déchets				
<i>De plus amples renseignements sur cette section se trouvent dans le document CAN/CSA Z8000-F11 Établissements de santé canadiens</i>				
Déplacement des patients. Conçu pour causer une exposition minimale (d'un patient à l'autre, d'un patient à un visiteur)				
Fournitures et équipements propres et stériles. Transportés et entreposés pour prévenir la contamination croisée				
Déplacement et transport de tous les déchets. Conçus pour prévenir une exposition minimale des patients et visiteurs				
Entretien ménager				
Horaires de l'entretien et du personnel y étant affecté. Établis pour entretenir les espaces tels que stipulés dans les pratiques exemplaires en matière de services environnementaux				
Quantité appropriée de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Paniers à linge ▪ Conteneurs pour déchets biologiques dangereux ▪ Poubelles à déchets ordinaires 				
Tous les cordons de lumières et de secours. Compatibles avec les désinfectants approuvés pour usage hospitalier				
Installations				
Calendriers et procédures établis pour l'entretien préventif régulier des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Systèmes CVC ▪ Tours de refroidissement ▪ Systèmes d'aspiration clinique (planification nécessaire, mais pas forcément exécutée avant l'occupation des lieux)				

La présente liste de contrôle fait partie de la trousse pour la prévention et le contrôle des infections (PCI) lors des travaux de construction, de rénovation, d'entretien et d'aménagement. Pour plus de détails, visiter le www.publichealthontario.ca/CRMD ou écrire à ipac@oahpp.ca.

Liste de contrôle de CREA : Mise en service

	Oui	Non	S.o.	Commentaires
Structure architecturale				
<i>Consultez le document CSA Z8000-F11 Établissements de santé canadiens</i>				
Plafonds, murs et planchers : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Correctement finis ▪ Appropriés aux aires et à leur utilisation (y compris les finitions) ▪ Compatibles avec les désinfectants approuvés pour usage hospitalier 				
Pénétrations. Tuyaux et conduits scellés correctement.				
Appareils sanitaires , cadres de fenêtre et de porte, comptoirs de cuisine et de travail. Joints au mur et au plancher calfeutrés pour prévenir les infiltrations d'eau et la prolifération de moisissures				
Structure mécanique				
<i>Consultez les documents CSA Z8000-F11 Établissements de santé canadiens et CAN/CSA-Z317.2F10 Systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air dans les établissements de santé : exigences particulières</i>				
Systèmes mécaniques. Équipés et conçus pour : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Faciliter l'accès et l'entretien, spécialement pour les systèmes nécessitant un entretien fréquent où lorsque la prévention des infections est un enjeu ▪ Assurer l'entretien et la réparation des systèmes avec un minimum de perturbations pour les patients ▪ Pouvoir isoler les systèmes CVC dans certaines zones en cas de maladies infectieuses émergentes 				<i>Par exemple, les chambres d'isolement des infections transmises par voie aérienne, qui ont des exigences particulières pour les systèmes CVC et de plomberie</i>
Éviers réservés au lavage des mains. Les manettes à lame et contrôles de débit par le pied sont correctement ajustés.				
Équipement électrique				
Les ventilateurs, appareils de traitement de l'air, équipement spécial, etc. sont identifiés sur les circuits électriques et les systèmes auxiliaires.				
Mobilier, finitions et surfaces				
Mobilier, finitions et surfaces : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ils doivent être faciles d'entretien et faciles à réparer et à nettoyer (doivent être compatibles avec les nettoyeurs et désinfectants approuvés par l'établissement) 				

Liste de contrôle de CREA : Mise en service

	Oui	Non	S.o.	Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ne favorisent pas la prolifération de micro-organismes ▪ Surfaces lisses et non poreuses ▪ Plafonds monolithiques (c.-à-d. construction sans fissures ni lézardes) ▪ Meubles recouverts de tissu imperméable ▪ Non-utilisation de surfaces antimicrobiennes traitées ▪ Murs lavables ▪ Dans les aires dotées d'appareils sanitaires , les murs doivent être résistants à l'humidité. 				
Structure opérationnelle				
Personnel formé pour utiliser le nouvel équipement associé à la PCI (p. ex., broyeurs, systèmes de contrôle pour les chambres)				
Systèmes et équipements du projet final. Revus et approuvés par le service de prévention des infections de l'établissement				

Étapes préalables à l'occupation des lieux

Mettez au point des listes de contrôle propres à un projet afin de vérifier l'état des lieux immédiatement avant l'occupation.

Les principaux enjeux liés à la prévention des infections sont énumérés ci-dessous, le cas échéant.

Étape	Tâche	Oui	Non	S.o.	Commentaires
2 semaines avant l'occupation des nouvelles installations	Trousse de contrôle. Utilisés pour vérifier les stérilisateur à vapeur et au gaz				<i>Consultez le plus récent document CAN./CSA Z314.3F14 - Stérilisation efficace à la vapeur dans les lieux de soins de santé, section 12.3, et CAN./CSA Z314.1 Ethylene oxide sterilizers for health care facilities, Annexe A</i>
	Vérification de la température de l'eau pour s'assurer qu'elle est appropriée				
	Établissement de circuits de circulation pour les patients, les visiteurs, le personnel et le matériel souillé				
1 semaine avant l'occupation des	**Évaluation des systèmes CVC dans certaines zones. Doit comprendre : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Blocs opératoires ▪ Salles de cardiologie interventionnelle 				

La présente liste de contrôle fait partie de la trousse pour la prévention et le contrôle des infections (PCI) lors des travaux de construction, de rénovation, d'entretien et d'aménagement. Pour plus de détails, visiter le www.publichealthontario.ca/CRMD ou écrire à ipac@oahpp.ca.

Liste de contrôle de CREA : Mise en service

Étape	Tâche	Oui	Non	S.o.	Commentaires
nouvelles installations	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Salles de bronchoscopie ▪ chambres d'isolement des infections transmises par voie aérienne ▪ Chambres d'isolement protecteur 				
	Vérification des chambres d'isolement des infections transmises par voie aérienne pour s'assurer que la pression de l'air en direction du corridor est négative				
	**Vérification des hottes à flux laminaire pour assurer leur bon fonctionnement conformément aux spécifications du fabricant				
	Aérateurs retirés des robinets dans les aires de soins aux patients				
	Élimination des débris de construction. Les entrepreneurs en construction ont effectué leur propre nettoyage.				
	Nettoyage final et désinfection de l'aire avant l'occupation. Exécutés par le service d'entretien ménager				
	Distributrices à serviettes à usage unique et à savon. Installées aux endroits appropriés à côté des éviers réservés au lavage des mains				
	Éviers réservés au lavage des mains : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Installation des produits approuvés ▪ Distributrice assemblée correctement ▪ Enlèvement de l'excès de tubulure des pompes à pied Assemblage, approvisionnement et fonctionnement adéquats des distributrices d'essuie-main				<i>Consultez le document CSA Z8000-F11 Établissements de santé canadiens</i>
	Emplacement des poubelles à essuie-main : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Installées près de l'évier réservé au lavage des mains conformément à la norme CSA Z8000-F11 ▪ Poubelle comportant un couvercle actionné par une pédale ▪ Poubelles faites en matériau anticorrosion à large ouverture 				<i>Consultez le document CSA Z8000-F11 Établissements de santé canadiens</i>
	Équipement de protection individuelle (ÉPI) et poubelles. Faciles d'accès dans les aires de soins aux patients				

Liste de contrôle de CREA : Mise en service

Étape	Tâche	Oui	Non	S.o.	Commentaires
	Conteneurs pour objets pointus et tranchants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Disposés au point d'utilisation ▪ Résistants aux perforations et aux fuites, inviolables et conçus pour qu'on puisse se débarrasser des objets pointus et tranchants d'une main ▪ Clairement identifiés comme renfermant des matières biodangereuses Dotés d'une poignée et d'un couvercle bien fixés au contenant et pouvant être fermés et verrouillés une fois pleins				

****Une preuve objective démontrant que le système CVC renouvelle et filtre l'air selon les spécifications du système devrait être demandée à l'entrepreneur avant l'acceptation par le propriétaire.**

Bibliographie

1. Cotten B. « Construction and renovation », dans *Association for Professionals in Infection Control and Epidemiology*, texte en ligne de l'APIC [Internet]. Washington, DC, Association for Professionals in Infection Control and Epidemiology, c2015 [cité le 30 mars 2015].
2. Bartley, JM. « APIC state-of-the-art report: the role of infection control during construction in health care facilities », *Am J Infect Control*, vol. 28, n° 2 (2000), p. 156-69. Accessible à l'adresse : http://www.apic.org/Resource_/TinyMceFileManager/Practice_Guidance/IC-During-Construction-HC-Fac.pdf
3. Ministère de la Santé et des Soins de longue durée. *Space planning guide for community health care facilities*, Toronto, Ontario, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2015. Disponible sur demande auprès de : HealthCapitalInvestmentBranch@ontario.ca
4. Groupe CSA. *Z8000-F11 : Établissements de santé canadiens*, Toronto, Ontario, Groupe CSA, 2011.
5. Groupe CSA. *Z317.13-F12 : Lutte contre l'infection pendant les travaux de construction, de rénovation et d'entretien dans les établissements de santé*, Toronto, Ontario, Groupe CSA, 2012.
6. Groupe CSA. *CAN/CSA-Z317.2-F10 : Systèmes de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air dans les établissements de santé : exigences particulières*, Toronto, ON, Groupe CSA, 2010.
7. Groupe CSA. *CSA Z317.1-09(R2014) : Special requirements for plumbing installations in health care facilities*. Toronto, Ontario, Groupe CSA, 2009.